



FORMATION

DÉPOSER ET PROTÉGER SA MARQUE, EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

20 septembre 2021

Centre de formation permanente (CFP) 4
rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://www.assas-universite.fr)

Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI)

Intervenants : Christophe PELÈSE (conseil en propriété industrielle, cabinet Egyp) et Pascale TRÉFIGNY (professeur de droit privé à l'université de Grenoble Alpes)

Objectifs :

- > Savoir choisir un signe distinctif fort en évitant les écueils ;
- > Maîtriser les principales étapes du dépôt d'une marque ;
- > Connaître les spécificités des dépôts de marque à l'étranger et les différents modes de protections disponibles ;
- > Définir la stratégie de dépôt la plus adaptée.

Public concerné : juristes, collaborateurs ou assistants de services juridiques, avocats, conseils en propriété industrielle, experts-comptables

NB : Formation pouvant être complétée par la formation « [Exploiter sa marque, contrats et défense](#) »

Prix : 650 €

Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université Paris 2 : 520 €

[En savoir plus](#)

Pour tout renseignement ou toute inscription, écrivez à l'IRPI par [courriel](#) ou par téléphone : +33 (0)1 44 41 56 62



L'[IRPI](#) propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils).

Tous les événements organisés par l'université se déroulent dans le respect strict du protocole sanitaire en vigueur avec port du masque obligatoire, respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.

Téléchargement